



## Transmission sci travaux de renovation

Par **ludivine 31**, le **31/10/2015 à 08:16**

Quelles sont les possibilités de faire prendre en compte les travaux de renovation que j'effectuerai pour une maison transmise en indivisirnon à ma soeur et moi, en nue propriété? La part doit elle etre reportée sur le reste du futur heritage?rnFaut il faire une sci? Entre ma soeur et moi, voire mon neveu?ou avec mes parents? Quels sont les avantages? rnD 'autre part quelles sont les aides possibles pour ameliorer le financement des travaux de renovation? Ya-il avantage a etre en sci? Ou faire une location a mon neveu qui a un faible revenu? Et faire des travaux en loi Pinel? ( MALRAUX je crois dans l 'ancien?) Pour les deductions d'impôt? Ou utiliser les avantages de financement de travaux de reduction d énergie?rn Merci de vos éclairages